

VERS UNE INTEGRATION MULTIFORME DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.

Pour des raisons historiques, l'Afrique occidentale nécessite de retrouver une unité régionale naturelle et traditionnelle. Avant la colonisation, la sous-région connaissait un envahissement de la population du sahel. Ce mouvement était cautionné par les chefs traditionnels et chefs de guerre noirs pour leurs intérêts personnels. Car il s'agissait des échanges commerciaux (or, ivoire, tissus et surtout la traite des esclaves). Et puis survient l'ère coloniale. Les méthodes diffèrent, mais sont plus ou moins subtiles et des fois barbares. L'esclavage et la chefferie traditionnels sont supprimés. Des écoles sont ouvertes dans les grands centres urbains. Des missionnaires vont dans la région profonde pour prêcher l'évangile et créer des écoles catholiques etc.. Mais certains événements devaient changer les cours des choses. D'abord les deux guerres mondiales, les hostilités en Indochine, au Maroc en Algérie etc., ont permis le recrutement de beaucoup de noirs africains afin d'aller combattre en outre-atlantique. Ils étaient appelés des tirailleurs sénégalais. Cette ouverture d'esprit de ces militaires au retour dans leur pays, n'est pas resté sans conséquence. C'est ainsi que la revendication des droits de guerre exigés par ces anciens combattants se solde en bain de sang. En effet tous les manifestants ont été passés aux armes à Thioraye. Cette bevue coloniale a été amèrement ressentie par les populations. Elle a été plus tard, une arme de lutte anticoloniale par les partis politiques et les syndicats africains. L'après-guerre a vu

la prolifération des partis politiques et des syndicats calqués sur ceux de la Métropole. Chaque colonie avait son député qui siégeait éventuellement au palais Bourbon. La loi-cadre de 1956 dite loi Defferé devait être l'amorce à l'autonomie des pays colonisés. Elle a permis aux représentants parlementaires de propager la propagande. Le colon veut conserver le statu quo colonial d'avant guerre.

- Vers l'unité régionale.

1- L'espace régional traditionnel.

Malgré leur grande diversité ethnoculturelle et linguistique, les Etats de l'Afrique occidentale offrent plus d'un trait commun. Leur personnalité s'est forgée au contact d'influences complémentaires issues de leur versant saharien et de leur façade atlantique. Depuis la plus haute Antiquité, des échanges transsahariens ont entretenu des liens entre le monde méditerranéen et ces rivages du désert, ou Sahel, donnant accès au monde des Noirs, entre le Sahara au nord et la zone forestière « guinéenne » au sud. Ces complémentarités écologiques zonales sont à l'origine de courants d'échange à dominante nord-sud, notamment entre éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires, dont le tracé des frontières n'a cependant pas tenu compte, désorganisant les espaces traditionnels. Les marges sahéliennes sont, de longue date, un front de contact entre Blancs et Noirs. Les premiers y ont longtemps exercé leur domination, pratiqué des razzias de biens et surtout d'esclaves jusqu'au début du XX^e siècle.

Aujourd'hui encore, ces zones d'interpénétration restent porteuses de conflits potentiels entre populations blanches et noires. Du nord vient l'apport décisif de l'islam, devenu au fil des siècles la religion dominante des zones sahélo-soudaniennes: l'empire marocain almoravide au XI^e siècle le

porte jusqu'au fleuve Sénégal, tandis que, dans le même temps, les souverains du Mali s'y convertirent.

Royaumes et empires qui vont se succéder de la boucle du Niger au bassin du Tchad, porteront désormais l'empreinte de l'islam. Au XIX^e siècle, l'hégémonie des Peuls et des Toucouleurs achève la conversion d'une paysannerie longtemps restée animiste. Seules les forêts, que ces peuples de pasteurs ne purent pénétrer, échappèrent presque totalement à la mouvance islamique.

La religion constitue un des paramètres de configuration géopolitiques fréquemment marquées par une opposition Nord/Sud.

2- Le morcellement.

Au sein du continent africain, on considère qu'un sous-ensemble relativement cohérent se situe à l'ouest, entre le Sahara et le golfe de Guinée, son extension variant vers l'est selon les définitions: héritage colonial, le Tchad et le Cameroun sont souvent inclus dans l'Afrique centrale, mais on peut aussi les associer à l'Afrique occidentale, dont ils partagent les grandes problématiques. Dans cette acceptation large, celle-ci est très inégalement partagée entre 18 Etats dont le seul Nigéria, la grande puissance régionale, comprend près de la moitié de la population.

La position par rapport à l'océan a joué un rôle décisif dans la mise en place des structures économiques et politiques ouest-africaines. Depuis la fin du XV^e siècle la côte a été la zone de contact active entre l'Europe et l'Afrique. Mais, durant toute la période de la traite atlantique, les Européens sont restés cantonnés sur le littoral tandis que des dynamiques internes se développaient dans les hinterlands. Pendant ce temps, des appareils négriers africains allaient capturer les esclaves. C'est

seulement à la fin du XIX^e siècle que les puissances coloniales s'emparent des territoires africains. Elles brisent les dernières tentatives autochtones de contrôle politique de vastes espaces, celles de Samory Touré dans le haut Niger et de Rabah entre le Nil et le lac Tchad. C'est le début de la colonisation en Afrique de l'ouest. Les Européens implantent dès lors leurs propres centres de pouvoir: domination extérieure et extraversion de l'économie ont conduit à une très forte polarisation spatiale autour des ports dont les principaux deviennent capitales politiques.

C'est en 1885 qu'ont été fixées à Berlin, les modalités du partage de l'Afrique entre les grandes puissances. Ce morcellement territorial, que d'aucuns dénomment « balkanisation », a suscité par réaction un PANAFRICANISME dont N'kwamé N'krumah a été un des leaders charismatiques au moment des indépendances. Celles-ci ont gelé la carte politique, aussi aberrante puisse-t-elle paraître, comme dans le cas de la Gambie incluse dans le Sénégal. Seule simplification, le Cameroun britannique a été rattaché en 1961, après référendum, pour partie au Cameroun, pour partie au Nigéria.

La décennie des années 60 a été la période des indépendances en Afrique et plus précisément en Afrique francophone. C'était une bonne occasion pour ces pays nouvellement indépendants, de s'unir davantage. Mais hélas! Le courant idéologique de l'époque, a prévalu sur celui du socio-traditionnel. On s'est trouvé en face de deux tendances. D'une part, le bloc dit des « modérés », qui n'ont pas voulu d'un sevrage brusque avec l'ancienne colonie et qui étaient d'ailleurs majoritaires, et le bloc des « engagés » d'autre part, dont les dirigeants ont préféré le développement socialiste. Ce système nouveau, connu seulement par quelques intellectuels

africains, a suscité un engouement populaire et aveugle parmi la jeunesse estudiantine et la classe ouvrière. Trois pays étaient concernés pour ce type de développement, le Ghana, la Guinée et le Mali. Il est très important de voir cas par cas chacun de ces trois pays, afin de mesurer l'ampleur de leur influence politique d'alors.

Le Ghana a été le premier pays noir indépendant en Afrique de l'Ouest; à l'exception du Libéria, qui n'a pas connu de colonisation. Le Président du Ghana était le Docteur N'kwamé N'krumah. Il remporte les premières élections, organisées en 1951 à la suite d'une explosion sociale (grève générale de 1950) qui a conduit la Grande Bretagne à accorder l'autonomie interne à sa colonie. Le premier gouvernement N'krumah prépare, en collaboration avec l'ancienne métropole, l'accession progressive à l'indépendance, proclamée le 6 mars 1957. Jusqu'à son renversement en 1966, N'krumah a été le porte parole du Panafricanisme. Le modèle américain a sans doute influencé son choix en faveur de la constitution d'Etats-unis d'Afrique. Même sur ce plan régional, Nkrumah échoue dans sa tentative de constituer une union Ghana-Guinée-Mali en 1959-1960. Mais, il faut le reconnaître, que cette éphémère union, a été le point de départ de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) en 1963 à Addis Abeba en Ethiopie.

Le deuxième pays, est la Guinée. Ancienne colonie d'Afrique-Occidentale française (AOF) devenue indépendante en 1958. Son président, Sékou Touré, a profondément marqué l'évolution de la Guinée, qu'il a soumis, jusqu'à sa mort en 1984, à un régime tyrannique. Son parti triomphe aux élections consécutives à la loi-cadre de 1956. Et en 1958, il s'oppose à de Gaulle et appelle à voter NON au référendum.

Le non l'emporte massivement, la rupture avec la France est consommée et l'indépendance proclamée le 2 octobre.

Sékou a désormais une stature internationale: la Guinée est la première colonie française à accéder pacifiquement à l'indépendance. Son chef sera alors l'objet d'une immense admiration en Afrique, à l'instar de N'kwamé Nkrumah.

La politique de Sékou Touré a consisté en un neutralisme envers les grandes puissances mondiales, mais ses relations ont été orageuses avec la Côte-d'Ivoire et le Sénégal. La mort de Sékou Touré, en 1984, saluée par la liesse populaire, a signé la fin de son régime.

Le troisième pays, est le Mali. Le premier président de cette grande République, est Modibo Keita. Il est le plus modéré parmi les trois. Son virement brusque au socialisme, est dû certes, à son désaccord avec le Sénégal; pays avec lequel le Soudan avait formé la fédération de « Mali » dès 1958. A l'issue de cet éclatement, l'ancienne colonie du Soudan a gardé le nom du Mali en accédant à l'indépendance en 1960. Néanmoins, à un moment donné, Modibo a cru trouver, à l'instar de ses deux pairs, une voie de développement dans le socialisme et les entreprises d'Etat. Il a créé sa propre monnaie, le franc malien. L'expérience a été un grave échec, elle a provoqué une paralysie de l'activité économique pour le seul bénéfice d'une bureaucratie pléthorique. En 1968, il a été renversé par un coup d'Etat militaire.

Cette divergence idéologique, qui peut être qualifiée de manque de maturité politique, est l'une des causes principales de la lenteur d'intégration sous-régionale. Sinon tous les moyens étaient réunis pour assurer la relève coloniale. Les frontières des colonies, qui sont devenues plus tard des Etats, n'avaient guère de signification. Les commerçants et les transporteurs étaient libres de leur mouvement; ils pouvaient

vendre ou transporter leurs produits dans chacun des territoires de la Fédération de l'époque. Il y avait en commun, certains établissements scolaires. Telles que l'école Normale Williams Ponty, à Sébicotane, au Sénégal, qui a eu le privilège de former la plupart des cadres administratifs et enseignants de l'AOF. Et l'école des Travaux Publics de Bamako au Soudan français, destinée pour la formation des techniciens de haut niveau. Ces élèves venaient de tous les territoires de la Fédération et ne se sentaient pas du tout étrangers les uns aux autres. Et le plus important de l'héritage colonial a été de loin, la langue française, outil efficace d'intégration. Faut-il ici reconnaître, que les dirigeants africains ont raté le coche dès le début des indépendances?

3- Vers l'unité régionale (étapes et progrès).

C'est dans ces divergences politiques, qu'avait été créée en 1975 à Lagos au Nigeria, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO. Elle rassemble tous les Etats de la région, à l'exception du Tchad et du Cameroun, intégrés, eux aussi, à des instances comparables d'Afrique centrale.

Elle regroupe 16 Etats.

Neuf pays francophones: Bénin, Burkina, Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

Cinq pays anglophones: Gambie, Ghana, Liberia, Sierra-Léone et Nigeria.

Deux Etats lusophones: Cap-Vert et Guinée-Bissau.

Il y a eu au départ, comme toute nouvelle organisation, beaucoup de problèmes. Outre politiques, il y avait la rivalité entre anglophones et francophones. Des contentieux frontaliers subsistent, tels ceux qui ont conduit le Burkina Faso et le Mali à s'affronter en 1985 d'une part, et d'autre

part, le Sénégal et la Guinée-Bissau pour une délimitation maritime. Dans un contexte de crise durable, les différences de niveau de développement s'accusent entre Etats pauvres, Etats enclavés du Sahel et Etats côtiers. En 1983, le Nigéria qui est l'un des pays riches de la communauté, a bouté hors de ses frontières les « sans-papiers », des milliers de personnes ont été jetées à la rue en longues hordes misérables.

Depuis quelques années, les choses ont l'air d'avoir évolué.

Des discussions sont en cours à la Haye en vue de définir les frontières maritimes. Elles ont abouti, par exemple, en ce qui concerne le conflit litigieux entre le Sénégal et la Guinée-Bissau).

En janvier 1993, une conférence internationale a réuni 200 représentants d'institutions régionales, de donateurs, de gouvernements et d'organisations d'aide. Leurs discussions ont porté sur de nombreux éléments de l'intégration régionale qu'ils ont examinée sous sa facette stratégique, économique, culturelle, sociopolitique et institutionnelle.

- Stratégie. Ce sujet, qui fera l'objet d'un développement ultérieur, est fréquemment à l'ordre du jour dans les différentes conférences inter-Etats. Il existe déjà un accord de défense entre certains de ses membres, appelé « ANAD » (accord de non-agression et d'assistance en matière de défense entre les états de la communauté économique de l'Afrique de l'Ouest).

-Développement économique et communication.

Les échanges commerciaux sont à leur balbutiement, compte tenu de la pauvreté des Etats dont la balance de paiement reste toujours déficitaire. Ainsi un Nigéria ne consentira pas facilement à fournir son pétrole pour un paiement à long ou moyen terme?

Pour l'intégration monétaire le ton est donné par huit pays sur les seize qui possèdent une monnaie commune qui est le franc CFA. Ce qui est très encourageant.

Pour l'agriculture, il faut tenir compte de l'accroissement démographique considérable. La population a presque triplé en trente ans. L'agriculture, à laquelle se consacrent encore 60% de la population, a hérité du fait colonial en accordant la priorité aux cultures d'exportation (arachide, cacao, café, coton etc..), bénéficiant de techniques agronomiques modernes; aux cultures vivrières (riz, maïs, manioc etc..), s'appliquent généralement les techniques ancestrales, la plupart des gouvernements n'ayant su, ou pu, développer l'irrigation ni réaliser de réforme agraire. La production alimentaire par habitant a donc diminué globalement de 20% depuis 1960. C'est conscient de tous ces facteurs, qu'au sein de la CEDEAO, se créent des groupements sous-regionaux de développement. Par exemple l'Organisation de la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (l'OMVS), qui a déjà réalisé un barrage sur le fleuve Sénégal, afin d'irriguer les vastes plaines des pays membres. Les deux autres objectifs consistent à rendre le fleuve navigable. Et plus tard, fournir du courant électrique à ses membres qui sont le Sénégal, la Mauritanie et le Mali. La Guinée étant pays observateur. Cette navigabilité va permettre au Mali d'avoir accès à la mer.

Les voies de communication sont diversifiées et, malgré la vétusté de circulation dans certains endroits, elles restent praticables en toutes saisons de l'année. Si par voie terrestre, tous les pays membres sont reliés, il n'en est pas de même pour les voies ferrée et maritime. Le chemin de fer n'a pas du tout connu d'extension après la période des indépendances; il sert seulement au transport local. Excepté la ligne Sénégal-Mali et le chemin de fer Côte-d'Ivoire-Burkina Faso. Quant au

transport maritime, il est très développé Il faut ajouter à ces moyens de transport, la compagnie multinationale « Air Afrique » dont la plupart des pays de la CEDEAO, sont membres.

-L'éducation, la culture, l'information et la recherche, sont sur le point de s'institutionnaliser. On fait périodiquement des échanges culturels, cinématographiques, et universitaires dans le domaine linguistique.

-Les mouvements sociaux et de sécurité. Depuis quelques années, les barrières frontalières sont allégées. Les membres de la communauté ont besoin d'une simple carte d'identité de la CEDEAO pour circuler entre les différents Etats. Une loi juridique autorise à extraditer les voleurs et criminels de droit commun, mais pas les réfugiés politiques.

En conclusion, je peux dire que la CEDEAO est sur de bonne voie. Comprendre qu'il ne soit plus possible maintenant, pour un pays du tiers monde de vivre en autarcie, est déjà une maturité politique acquise. C'est un renoncement à soi pour l'intérêt communautaire. En clair, l'Afrique opte enfin pour le développement dans la démocratie et coopération régionale.

PARIS LE 26 NOVEMBRE 1997

CDT. SOUMAH Badara Aly